Entrechaux

n°169 - Octobre 2026



Bulletin municipal d'informations

AUXILIUM

le coup de main qui va bien !

Travaux de Menuiserie, de débroussaillage et autres Bricolages en Multiservices.

auxilium.lecoupdemain@gmail.com

06 35 29 18 48

DOMAINE TALÈS

Le Ventoux
le Côtes du Rhône
par *Gaël Blanc*

Quartier Talès - 84340 Entrechaux, France
Tél: 33(0)4 90 46 02 79 - Fax: 33 (0)9 51 10 99 56 - Mobile: 33 (0)6 15 73 04 50
Contact@domainetales.com www.domainetales.com

HR
Hervé Rège
Traiteur

Mariages
Banquets
Réceptions

Professionnels & Particuliers

Le village 84340 Entrechaux Tél: 04 90 46 02 50

sarl ANAYA CRUEIZE

Chauffage - Climatisation
Plomberie - Sanitaire
Energies renouvelables

www.anayacrueize.fr

Tél. : 04 90 65 26 32 - 06 82 47 04 84
Mail : contact@anayacrueize.fr
252 chemin des Métiers - 84340 MALAUCENE



Auberge d'Anaïs
Restaurant ~ Hôtel

Spécialités provençales
Vue panoramique
Piscine réservée, parking ombragé
Terrasse jardins

www.aubergeanais.com

Route de Saint Marcellin lès Vaison ~ 84340
Entrechaux 04 90 36 20 06

S.A.S. TEYSSIER Père et Fils
Av. Marcel Pagnol - BP 31
84110 VAISON LA ROMAINE
Tél. : 04 90 36 02 59 - Fax : 04 90 36 27 82
contact@sas-teyssier.com

TERRASSEMENTS - LOTISSEMENTS - RESEAUX ASSAINISSEMENT
EAU POTABLE - PLUVIAL - FRANCE TÉLÉCOM - EDF-GDF

www.sas-teyssier.com

SARL ALLEMAND FILS
Menuiserie Bois/PVC - Ebénisterie

29 Bd des Remparts
84340 MALAUCENE

Atelier : 04 90 65 22 45
Fax : 09 70 32 40 13

ALLEMAND Benoit
06 80 73 47 84
sarlallemandfils@orange.fr

ETUDE CONCEPTION ET REALISATION

HB Herve Bonnent

Tous travaux d'aménagements intérieurs
Rénovation, Agencement, Décoration
Plafonds, Cloisons, Doublages

84110
Vaison La Romaine

04 90 36 31 43
06 63 19 81 13

Le Mot du Maire



Entrechalaises, Entrechalais,

Ainsi s'achève une nouvelle saison estivale marquée par une chaleur écrasante qui a touché toute la population. Des plus jeunes aux plus âgés, des travailleurs comme des visiteurs, nul n'a été épargné et un constat évident s'impose à nous aujourd'hui : il est impératif de s'adapter au changement climatique et cela n'est pas toujours simple car souvent trop lent pour les personnes qui en souffrent.

En tant que collectivité, nous avons déjà mis en œuvre de nombreuses mesures pour aller en ce sens depuis 2020. Et nous avons continué cet été avec le renouvellement des menuiseries de la Maison d'Assistantes Maternelles. Fort de ces épisodes récurrents, nous avons également prévu de climatiser notre future médiathèque afin d'offrir à tous un lieu d'apaisement et de fraîcheur devenu désormais indispensable.

Nous avons, depuis de nombreuses années déjà, planté de nouveaux arbres et arbustes sur la commune mais leur reprise est parfois laborieuse malgré tout l'acharnement que nous y consacrons avec les services municipaux. Les écoles n'ont pas été oubliées et nous continuerons sur notre lancée avec une réflexion sur la désimperméabilisation des cours. Mais nous ne voulons pas parer au plus pressé et nous nous donnons le temps de la réflexion en allant voir les réalisations déjà opérées dans les villages voisins.

Les terribles incendies survenus un peu partout en France cet été doivent nous rappeler combien les Obligations Légales de Débroussaillements (OLD) sont indispensables afin de protéger les habitations et les personnes. Il est nécessaire de se pencher sur cette question en cette période et avant que les conditions ne soient plus favorables. Je vous informe que des contrôles auront lieu sur place afin de vérifier le respect de cette disposition devenue essentielle.

Comme vous aurez pu le constater, une nouvelle fresque monumentale a été réalisé à notre initiative dans le but d'embellir notre village et d'en renforcer son attractivité. Ce projet vient illustrer les études qui résultent de « l'atlas de la biodiversité communale ». J'espère que vous partagerez l'enthousiasme que sa réalisation a suscité.

D'autres travaux sont d'actualité à l'image de ceux réalisés, cet été, au sein de notre cantine municipale dont les équipements étaient dépassés et l'agencement inadapté. Nos cantinières disposent aujourd'hui d'un bel outil de travail et de bonnes conditions pour nourrir nos écoliers.

SOMMAIRE

P.01 Le Mot du Maire

P.03 Les Échos des Écoles

P.06 Le Portrait du Moment

P.07 Vie Associative

P.11 Les Échos

P.16 Conseils Municipaux

P.23 Informations

P.25 État Civil

P.26 Agenda

Publication : Mairie d'Entrechaux
1 Place Paul Guintrand - 84340 ENTRECHAUX
Tel : 04 90 46 00 11
Courriel : mairie.entrechaux@orange.fr

Site internet : entrechaux-en-provence.fr
Directeur de la publication : Alexandre Roux
Responsable de la publication : Émilie Le Bellec
Dépôt légal : 2026

Impression : JF Impression - Montpellier.
Diffusion 600 exemplaires.
Couverture : Fresque monumentale réalisée par Agrume
en partenariat avec l'agence U2A

Vous devez régulièrement entendre parler des fermetures de classes dans les villes et villages de France et nous ne faisons pas exception à la règle. Nous nous savons potentiellement menacés et c'est la raison pour laquelle nous travaillons d'arrache-pied afin d'attirer de nouvelles familles. Non seulement pour nos écoles, mais aussi pour nos commerces, nos associations et la vitalité d'Entrechaux tout simplement.

Le projet des Jardins d'Isoline, situé au cœur du village, sera destiné à ce public pour de la résidence principale exclusivement. Toujours à l'étude, celui-ci devrait voir le jour en 2028.

Mais d'autres projets auront été menés à bien d'ici-là et je constate que les travaux de la future médiathèque ne laissent pas indifférents. Comme nous l'avions imaginé, la rénovation de ces deux maisons de village apportent une touche moderne et dynamique de notre avenue principale. D'ailleurs, d'autres maisons aux alentours, jusqu'alors vacantes, sont aussi en cours de rénovation. Notre village continue de s'embellir et d'attirer. Nous pouvons nous en satisfaire. Je suis personnellement attaché aux détails qui font la différence et je souhaite que le centre de notre village redevienne un lieu accueillant et fréquenté. L'inauguration ce nouveau lieu culturel se déroulera au printemps 2027 et je peux vous assurer que vous ne serez pas déçus.

Quant aux travaux du nouveau local du BMX, ils vont bon train et devraient s'achever avant la fin de cette année. Nous avons souhaité reconstruire un local fonctionnel et robuste qui va participer à l'inlassable essor de cette discipline sur nos terres. Je peux vous affirmer que notre piste est celle qui dispose du plus bel environnement en Vaucluse. Toutes les personnes venues des quatre coins du département en témoignent régulièrement.

Du côté des voiries, vous aurez pu remarquer les travaux réalisés par le département de Vaucluse en direction de Mollans avec l'intention de faire ralentir les véhicules. D'autres sont à l'étude pour la traversée du village mais les contraintes règlementaires et topographiques sont complexes et doivent être prises en considération. Dans le quartier du Plan, des écluses vont mises en place pour, à nouveau, faire ralentir la circulation. Le produit des amendes de police a été sollicité pour nous permettre de financer ces aménagements.

Je terminerai, par l'un des dossiers les plus structurant de ce mandat, avec la révision générale du Plan Local d'Urbanisme. Comme j'ai déjà pu l'exprimer à travers la réunion publique ou les différents échanges avec certains d'entre vous, notre volonté est de préserver notre douceur de vivre tout en permettant de continuer à nous développer. Les règlementations successives ont dû être appliqué et nous avons composé avec des directives qui n'étaient pas complètement en contradiction avec nos volontés. La tendance à critiquer toutes les normes qui nous sont imposées sont à la mode (et peut être un peu facile) mais force est de constater qu'à Entrechaux nous n'avons pas ressenti de contraintes spécialement exigeantes qui entraveraient notre évolution. La phase de concertation se déroulera entre le 12 et le 30 octobre en mairie et vous êtes invités à venir la consulter si cela vous intéresse.

Entrechaux vit avec son temps. Le Conseil Municipal entend bien poursuivre son action en accord avec la population.

Je reste, comme toujours, à votre disposition pour échanger avec vous sur le sujet.

En attendant, je vous souhaite une excellente fin d'année.

Alexandre ROUX
Maire d'Entrechaux
Conseiller Départemental

Les Échos des Écoles



La rentrée des classes a eu lieu le mardi 1er septembre 2026.

Les enfants et leurs enseignants étaient très heureux de retrouver leur école et tous leurs amis !!

Pour l'année scolaire 2026/2027, nous avons 4 classes à l'école pour un effectif de 79 enfants.

Mme Tenon accueille dans sa classe les PS-MS-GS avec 18 élèves secondée par Mme Breban Jade, son atsem le matin et Mme Lelièvre Anne, l'après-midi.

Mme Vial les CP-CE1 avec 20 élèves, Mme Laroche et Mme Tabuteau les CE1-CE2 avec 16 élèves et Mme Bliard les CM1-CM2 avec 25 élèves.

Trois AESH sont aussi présentes sur l'école : Mme Rouget Sandrine, Mme Vigier Elisa et Mme DE OSTI Amandine.

Mme Laroche Florence est déchargée le mardi par Mme Tabuteau Nathalie.

Comme chaque année, l'école bénéficiera d'une intervenante en musique, Mme DUCHE Laurie, pour les classes de l'école élémentaire. Le thème de cette année est « L'espace ».

A partir du mois de décembre et jusqu'au mois de juin, notre intervenant sport, Mr Jean-Pascal Ferrand, interviendra sur les classes de CE1-CE2 (Touckball/Rollers) et CM1-CM2 (Touckball/BMX).

Les enfants peuvent aussi profiter de la bibliothèque d'Entrechaux par roulement le vendredi après-midi avec de nouveaux projets (animation à thèmes, lecture d'albums…), accueillis par Mme Lelièvre Rachel et Mme Nattero Cécile.

Cette année encore, la classe des CM1/CM2 participera au concours des « Petits champions de la lecture ».

Les projets ont déjà débuté avec la classe des CM1/CM2 qui est allée « faire les vendanges » au domaine Champ-long de Mr et Mme Gely.

Une randonnée est prévue pour les CE1-CE2 avec Mr Guillet Daniel (président de l'association Rando-passion).

Les enfants participeront également à la commémoration du 11 novembre, proposeront un petit marché de Noël avec la garderie et une buvette tenue par l'APE au mois de décembre.

Les élections des parents d'élèves auront lieu le 9 octobre.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous les enfants et à leurs parents.

Bien cordialement, Les maîtresses

Classe des PS, MS et GS de la maternelle :

Mardi 2 Juin, nous sommes partis à la ferme de l'Oiselet pour notre sortie scolaire de fin d'année.
Nous allons vous raconter …

« On est allé dans le bus ». CAMILLE
« Après, on est allé dans un jardin pour sentir le parfum des plantes aromatiques. » OLIVIA J
« On a arraché les plantes aromatiques et on les a frottées avec nos mains puis on les a senties. » AYLAN
« On a pris de la menthe dans le jardin pour faire du sirop de menthe. » LOUKA
« Après, on est allé à la cuisine. » ISSA
« En premier, on a fait du sirop de menthe. » GABIN
« En fait, on a rincé la menthe, on l'a mise dans un saladier. On a mis du sucre et de l'eau dans la marmite. La dame, elle a mis la marmite sur le feu pour faire cuire le sirop. A la fin, elle a filtré la menthe ; elle a pris une passoire. » LEA
« Dans la cuisine, on a coupé des pêches pour faire un sorbet. » KRISTIYAN
« La dame, elle les a mixées. » LEA
« On a rajouté du sucre. » DALVA
« Et de l'eau. » ELYANNA
« La dame, elle a mélangé du sucre, de l'eau et des pêches. Elle les a mises dans la machine pour faire du sorbet. » ISSA



« Cette machine se nomme une sorbetière. » MAITRESSE
« On a vu un serpentin de sorbet qui sortait de la sorbetière. » LEA
« La dame, elle nous a fait goûter le sorbet à la pêche. » LIVIO
« Le sorbet, il était en glace ; c'était bon. » SOAN
« Il était rose. » CAMILLE
« Il était rose saumon. » LEA
« Après la cuisine, on est allé voir les animaux à quatre pattes. » RUBEN
« On a caressé les lapins. » OLIVIA MM
« Il fallait pas courir après les lapins. » ELYANNA
« Les lapins, ils ont peur. » OLIVIA J
« Il y a des cochons d'Inde ; ils étaient avec les lapins. » LEO
« J'ai couru après le mouton ; je voulais toucher sa laine. » CAMILLE
« Il y avait des graines dans le seau. » GIOVANNI
« C'était pour nourrir les animaux. Le cochon, il en mange pas. Les graines, elles étaient pour les poules, les paons, les oies et les canards. » AYLAN
« La dame, elle nous a donné des petits seaux et on a jeté des graines à des poules. » TOM
« Le cochon, on l'a caressé ; il était gros. » ELYANNA
« Il avait des poils. » LOUKA
« Les oies et les canards, c'est la famille des oiseaux parce qu'ils ont des plumes et deux pattes. »OLIVIA J
« On est resté dans le poulailler. » AYLAN
« Il y avait des coqs. » LOUKA
« Le coq gris, il avait des plumes sur ses pattes. » AYLAN
« A midi, on a mangé. » DALVA
« On a mangé dehors à la ferme de Sarrians. » LEA
« Après, on est allé dans une petite maison. » OLIVIA J
« Nous sommes allés sous une serre. » MAITRESSE
« On a fait de la peinture. On a frotté la fleur sur une feuille et ça faisait de la couleur. »

KRISTIYAN
« La dame nous a raconté une histoire sur une princesse qui avait une robe blanche. La princesse, elle voulait que la robe soit d'une autre couleur. » LEA
« Puis on a trempé le pinceau dans du chou rouge et on l'a colorié sur la feuille et ça a fait du violet. Après, vous nous avez mis du citron sur la main. On a tamponné la main sur la feuille et ça a fait du rose. » OLIVIA J
« A la fin, vous nous avez mis du savon sur les mains et on a tamponné notre main sur la feuille. » GABIN
« La feuille, elle est devenue bleue. » LEA
« Avec la plume du paon, on a dessiné une fleur ou de l'herbe sur la feuille. » ISSA
« Après, on est retourné au bus. » DALVA
« Il commençait à pleuvoir. » AYLAN







LA FETE DE L'ÉCOLE



DU NOUVEAU à LA CANTINE



Le Portrait du Moment

Marion RICHEZ

Vous l'avez probablement croisée ! A Chatusse ? Chez Aurélie ? chez Hervé ? chez Fouzia ? chez Valentin ? ou chez Fabien ?
Sinon le 6 juin ? à la bibliothèque à l'occasion de son troisième roman : « Petits Pas » ? Ce livre parle de gens ordinaires, d'entraide, de transmission de gestes de soin, pour faire naitre un enfant sans abimer la mère, l'élever et naitre à soi-même …. Tous bien vivants, quoi !
Marion dit : oui, c'est dans l'espace du quotidien, des relations humaines, de l'intimité même que commence le vrai changement politique et social que nous attendons tous. Non, il ne faut pas s'oublier comme être humain. Surtout pas devenir une chose, ni un objet, ni pour les autres ni, pire encore, pour soi-même ! Car elle est aussi philosophe.
Marion veut boycotter l'Intelligence Artificielle et tout ce qui cherche à nous transformer en numéro, en consommateur qui ne parvient plus à penser par lui-même, qui perd tout sens critique. Il s'installe dans une servitude volontaire ! Avec le saccage écologique en prime !
Belles paroles d'une philosophe formée à Normale Sup, me direz-vous ! Après avoir lu mille livres et plus encore, elle a entrainé son jury de thèse soutenue à la Sorbonne dans son vécu très intime, le nôtre, mais aussi celui du malade venu pour être réparé, et qui devenu comme un machin, doit mesurer sa douleur entre 1 et 10 alors qu'il s'éveille peut-être au sens profond de sa maladie.

Marion ne regarde que le vivant, dans sa totalité, celle du « corps conscient » avec son histoire, sa personnalité, les circonstances de sa situation. C'est précisément son vécu et l'intelligence du corps qu'on gagnerait à écouter un peu plus alors que, justement, les actes médicaux semblent, de plus en plus, vouloir les ignorer, les contourner et les éviter.
Elle, loin de l'éviter, elle en a fait un autre roman, « Chicago » autour de la fondation des Etats-Unis. Là, les corps, qui furent vivants, formèrent alors des montagnes composées d'Amérindiens et d'Africains exploités et exterminés, par millions. Enterrées avec leurs cultures et leurs civilisations. Ici, l'image de « corps malades » ressemble à une plaisanterie !
Elle dit que faire de l'autre un instrument, c'est un poison, un poison politique, lent et insidieux, s'il coule dans nos veines. Poison qui se prétend utile voire nécessaire en affichant des raisons économiques, raciales, ou religieuses et qui se justifie avec des boucs émissaires. Le poison, réveillé dans les années 1920 avec les nationalismes, rationalisé en génocide en 1940, suit son chemin aujourd'hui, en bégayant pour se rende acceptable.

Mais ce regard n'empêche pas Marion, surtout pas, d'ajouter une joie de vivre à Entrechaux, avec deux enfants, scolarisés chez nous. Et avec son photographe de mari, Marco qui, tel un artiste italien ou flamand exilé (il vient de Chili !) capture et travaille les portraits qu'on lui demande et peaufine ses séries personnelles. Vivants ! Bienvenus !

Alain Fauqueur

Romans : « L'Odeur du Minotaure »(2014), « Chicago » (2020), « Petits Pas » 2026. Essai : « le corps conscient. La médecine de Viktor Weizsäcker » (2025) (Disponibles à la bibliotèque) Site de Marco : marcocastro.fr



Vie Associative

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CHATEAU D'ENTRECHAUX

"Et si notre association perdurait" avec d'autres objectifs.

Comme chacun sait, nous avons perdu les propriétaires du château et les héritiers ne souhaitent pas avoir l'association comme aide.

Alors l'idée à germer de transformer l'association en "Association pour le Vieux Village d'Entrechaux" incluant St Laurent la Vieille et l'emplacement du Vieux Village en dessous.

Après plusieurs réunions de bureau et avec la mairie le projet a pris forme.

Ainsi l'objectif serait de faire de la vieille église (aujourd'hui bâtiment communal) un lieu de rencontre avec expositions, conférence, concerts,... et du vieux village (dont une partie des parcelles est communale ainsi que les chemins d'accès) en un Jardin-Conservatoire de l'Agriculture du Haut Vaucluse avec vocations de visites, de pédagogie et de conservation des espèces et des savoirs.

Courant novembre des Assemblées générales extraordinaires et ordinaires seront convoquées pour en décider et le cas échéant de poser les bases de sa mise en œuvre.

Votre aide, vos idées et votre disponibilité seront les bienvenues pour redonner un lustre à cette motte castrale.

Rendez-vous aux AG's le Vendredi 6 novembre à 18 h, salle de la mairie, Entrechaux

Pour nous contacter :
La Présidente, Bernadette MARTIN-MONIER, 06 60 43 63 07
Le secrétaire, Daniel GUILLET, 06 85 01 6 235

LE TEMPS RETROUVÉ

La période estivale presque terminée, les adhérents du « Temps Retrouvé » ont renoué avec le club dès le 9 septembre.

Il est déjà temps de penser à nos diverses activités pour les mois à venir :

Outre les bingos, les jeux récréatifs, la marche des mercredis après-midi, les Voyages ARNAUD nous ont fait découvrir la Suisse à bord des « Trains Légendaires Suisses », pour un séjour de six jours, début octobre.

Le 21 octobre, c'est le « Cabaret Equestre des Mylords » à Tarascon qui accueillera les participants, pour un déjeuner spectacle, avant de découvrir « l'univers des Lettres de Mon Moulin »

Les amateurs de bouillabaisse se retrouveront à Martigues à la mi-novembre.

Noël sera bientôt là, le club a d'ores et déjà retenu la date du 16 décembre pour le repas de fin d'année. La magie nous accompagnera tout au long de ce moment récréatif avec le spectacle de « Félix de LARUE »

Un bilan rapide de nos activités du premier semestre.

Un après-midi récréatif au cirque à Avignon. Une journée à Nîmes. Représentation au « Théâtre des 2 Mondes » à Vaison. Séance de cinéma. Le loto du mois d'avril.

Une bourse aux livres, un concours de boules, un pique-nique dans les jardins du Presbytère. Un film sur « Les combattants de la Résistance dans le Vaucluse » avec le témoignage et des échanges avec René LAMBERT.

Un séjour de 4 jours dans la région de Grasse avant le repas aux Trois Rivières qui a clôturé la saison avant la trêve estivale.

L'Assemblée Générale se tiendra à la Salle Polyvalente d'Entrechaux le 13 janvier 2027 à 14 h. Vous pouvez déjà vous inscrire pour participer au grand voyage dans le Périgord noir du 22 au 26 juin 2027. Payable en 6 fois : 1ère échéance au 15 novembre





LIGN'TONIC

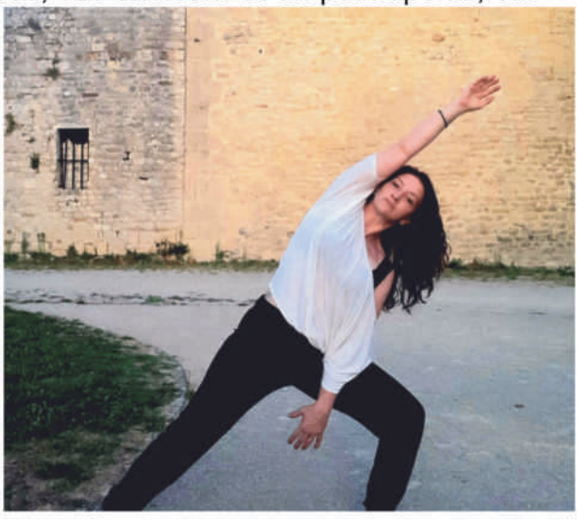
Lign'tonic, association qui propose des cours de gymnastique –et autres réjouissances sportives- sur Entrechaux, a fait sa rentrée le 8 septembre. Cette année encore, retrouvez nos cours de danses du monde avec Vera, Pilâtes avec Nathalie et gym douce avec Marie, dans la salle de la mairie du village.

Un nouveau cours de renforcement musculaire voit le jour cette année, le jeudi de 20h15 à 21h15 ; souhaitons la bienvenue à notre nouvelle coach Elsa ! Ce cours dynamique mêlant cardio léger et renforcement musculaire complet, est accessible à tous les âges et tous les niveaux. Elsa nous propose des exercices variés, adaptables, pour gagner en force, en énergie et en confiance.

Et parce qu'il n'est jamais trop tard pour tenter l'expérience, dans la bonne humeur et la bienveillance... n'hésitez pas à profiter des deux cours d'essai gratuits !

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le mercredi 4 novembre à 18h30, dans la salle de la mairie ; venez nombreux.ses partager vos idées, vos envies… et un petit apéritif, car le sport ne va jamais sans le plaisir de se retrouver !!!





RANDO PASSION 84

Après l'été caniculaire que nous avons eu, qui nous a obligé à laisser les chaussures de randonnée à l'ombre, nous étions heureux de nous retrouver avec un peu plus de fraîcheur le 10 septembre.
On voyait que les randonneurs avaient hâte d'arpenter nos beaux chemins du Haut Vaucluse.
Nous randonnons chaque jeudi après-midi dans le cadre de 2 groupes de niveau et un mardi à la journée pour des randonnées un peu plus sportives.
Notre calendrier pour les mois à venir :

- 24 septembre : Assemblée Générale, 18 h , salle de la mairie
- 10 octobre : Randothon au profit du Téléthon (6-12-24 kms)
- 4 décembre : soirée au profit du téléthon (concours de soupes, chorale, soirée dansante, petit repas...)

Pour nous contacter :
- tél : 06 85 01 62 35
- mail : randopassion84@gmail.com

Pour nous suivre :
site internet : https://www.randopassion84.fr/

Nous vous souhaitons une belle rentrée.



DU CÔTÉ DES PITCHOUNS

L'APE Les Pitchouns d'Entrechaux repartent pour une nouvelle année !

Après une pause estivale bien méritée c'est reparti pour Les Pitchouns d'Entrechaux ! Une nouvelle année, de nouveaux projets et surtout plein de bons moments à partager !

L'équipe, composée de Marie Juliette DURMA, présidente de l'association, secondée par Manon FAZI ; Angélique FAZI qui reprend le poste de secrétaire et Marlène CHAGNARD lui apportera son aide en adjointe. A la trésorerie, Petko KOLEV continue et est secondé par Thierry JAUNE. Et ce ne sont pas moins de 6 conseillers qui viennent compléter le bureau avec quelques changements : Noémie PICARD, Émilie MASSE, Encarni MARIN FERNANDEZ, Mélanie FERRER, Thiebaud LABISSY et Mylène DEVOS MAUREL (sous réserve d'éventuelles modifications lors de l'AG).

Début septembre, l'équipe, plus motivée que jamais s'est retrouvée pour lancer les actions de l'année.

Premier rendez-vous : le vide-grenier le 11 octobre 2026 ! De quoi chiner, vendre, se retrouver… et soutenir les projets des enfants. A noter : Nous remercions par avance tous les entrechalais et entrechalaises de laisser les parkings libres devant et sous l'église, le presbytère et la mairie la veille de l'évènement.

Et en fin d'année, place à la magie de Noël avec la vente de chocolats, la vente de sapins, le bon goûter et le marché de Noël !

Nouveauté cette année : les enfants partiront à la découverte de certains métiers de nos commerçants du village et de leurs savoir-faire. Un grand merci à eux pour leur enthousiasme, leur disponibilité et leur mobilisation ! Une année qui s'annonce pleine d'énergie, de rencontres et de projets…On a hâte de vous retrouver !

A très vite pour la suite des évènements et toujours en comptant sur votre soutien !





TEAM ENTRECHAUX V.H.

Le dimanche 06 septembre 2026, le TEAM ENTRECHAUX V.H. a organisé une balade automobile. Ce sont 14 véhicules dont de magnifiques modèles anciens et sportifs, et 30 personnes qui se sont élancés depuis le parking de la salle polyvalente pour un périple de 210 km.

Sous un ciel ensoleillé, le convoi a suivi les « routes du Monte Carlo Historique » en Drôme provençale. Après une halte à CHAUVAC en milieu de matinée pour une pause-café, nous nous sommes dirigés vers SAINTE JALLE au Domaine Le Rieu Frais pour une visite de la cave et dégustation. A midi, nous avons déjeuné au restaurant « Ô Bistrot des Lavandes » à SAINTE JALLE. L'après midi nous a conduit à GUMIANE où nous avons fait une « halte rafraichissement ». Retour à ENTRECHAUX vers 18h, après avoir emprunté les gorges de 30 pas.

Seul bémol de cette journée, la panne moteur de la belle R8 de notre ami Noël DELABY, qui a dû la faire rapatrier après maintes péripéties

L'association donne d'ores et déjà rendez vous aux passionnés pour sa prochaine sortie : « La balade du Muguet » qui aura lieu le samedi 1er mai 2027 (à noter sur vos agendas) Renseignements au 06 22 97 25 73.



Les Échos

Des travaux de modification de la signalisation horizontale et verticale ont été réalisés par l'agence routière départementale afin de réduire la vitesse d'entrée en agglomération et de sécuriser les sorties des chemins du Puy, de Fanaud et du Traversier.

Cela rend plus visible l'entrée du village par la RD 13 en venant de Mollans/Ouvèze.

La commune installera par la suite un radar pédagogique sur ce même tronçon.







L'événement caritatif Klimmen Tegen MS, fondé par le Belge Bart Dierick, mobilise chaque année des centaines de sportifs sur le Mont Ventoux pour lutter contre la sclérose en plaque. Bart Dierick a fondé l'évènement 100% néerlandais il y a quinze ans.

C'est jusqu'à 1000 participants. C'est aussi entre 800000 à 1 million d'euros selon les années.

Le principe : chaque participant paie son inscription en y intégrant la somme des dons qu'il aura récolté. Les sportifs cyclistes et randonneurs se retrouvent pour monter le Mont Ventoux et en faire trois ascensions.

Bart coordonne les bénévoles venus couvrir l'évènement à leur frais. C'est l'occasion de recevoir l'appui d'une école d'infirmiers ; aide précieuse totalement financée. Cela permet aux élèves d'accéder à une mise en situation pour leur formation. La base logistique se situe à Entrechaux au niveau de la salle polyvalente autour du week-end de la pentecôte.



L'Étape du Tour de France féminin Festival Autour du Ventoux



Musique autour d'Entrechaux

Musique autour d'Entrechaux et à Entrechaux ! Dans le Comtat Venaissin, nous avons le privilège d'être l'étendard de cette étonnante « Académie Musicale des Jeunes Talents ». Celle-ci, du 19 au 26 juillet, cette année, nous a apporté le nouveau Festival « Musique Autour du Ventoux ».

Ce sont des jeunes qui circulent, du baroque au moderne, en passant par le romantisme. Depuis bientôt dix ans ils offrent au public du classique avec beaucoup d'audace. Ils ont basé leur Festival dans notre village, c'est donc aussi le nôtre, et beaucoup d'Entrechalais ont particulièrement aimé participer à celui de cette année.

En effet, la variété des concerts du 19 au 26 juillet était pour tous les goûts : quatuors, solos, opéra, chœur d'Entrechalais, et rencontres avec une haute figure musicale. Cette année, c'était avec le compositeur et virtuose Irlandais-Ecossais Garth Knox, une découverte pour la plupart d'entre nous. Et comme l'an passé, un master-class a été animé par le violoncelliste Walter Grimmer venu de Malaucène.

Entrechalais, voisins et vacanciers ont découvert le programme du Festival, salle polyvalente avec le concert d'ouverture dimanche 19 juillet. Cette salle est devenue le véritable poumon du festival.

Lundi 20 ce lieu devenait la scène du grandiose et émouvant opéra Didon et Enée, de Henry Purcell (1659-1695). Grand moment que l'on devait, largement, au tenor Kenny Ferreira.

Le lendemain, le 21 juillet, il y avait récital de piano à Séguret, sur la belle place des Arceaux, avec Jodyline Gallavardin qui offrait des « Mouvements introspectifs ».

Le 22, retour salle polyvalente à Entrechaux, pour la séance gratuite de répétition ouverte, animée par Walter Grimmer en présence du compositeur Garth Knox.

Et puis, le 23 juillet au Château du Barroux, plutôt que de « musique de chambre », j'ai envie de parler « d'orfèvrerie musicale » pour évoquer cette fusion de miniatures virtuoses, d'altos et de viole d'amour explorant une technique ou un geste. Les organisateurs Françoise Dorey et Manuel Gouthière préfèrent parler de « dialogues ». Il faut dire que, pour plaire à Marin Marais (1656-1728), la « viole d'amour » était ressuscitée, avec Garth Knox comme modérateur d'intimité.

Le 25 juillet, à la Cathédrale de la cité médiévale de Vaison-la -Romaine, carte blanche était donnée au violoniste Yardani Torres Maiani, un des plus anciens parmi les jeunes talents du Festival. Riche de ses parcours qui ne connaissent aucune frontière, Avec le quatuor de jeunes talents, raison d'être de ce Festival, (retenez le nom du quatuor Soare), Yardani a entrainé le maitre Garth Knox dans un choix : « Migrations». Ce sont des compositions, certaines modernes par leur audace, d'autres traditionnelles par leurs sources d'Europe Orientale autant qu'Occidentale.

En clôture, dimanche 26 juillet, un concert explosif salle polyvalente : la chorale entrechalaise a chanté et fait chanter tout le public de la salle, en chœur s'il vous plait ! « La vie parisienne » du French- Cancan, de Jacques Offenbach ! L'explosion est venue juste après le romantique Quatuor de Mendelssohn et après l'œuvre de style minimaliste de Steve Reich où nos jeunes talents ont livré « des cycles d'accords envoûtants et de pulsation continue » inspirés de la locomotive. Autre surprise, le jeune prodige Tamara a joué le "quatuor for one" de Garth dans tous les sens du terme.

Bravo les artistes, bravo les porteurs de ce Festival, bravo les bénévoles d'Entrechaux, venus d'à côté, de Paris et d'ailleurs et merci à tous ceux qui ont su ouvrir leurs maisons à Entrechaux pour faire dormir ces jeunes talents pleins de promesse.

Ça y est, la date du prochain Festival est fixée : du 18 au 25 juillet 2027. Evènement : ce sera (déjà !) le 10e anniversaire de notre Festival « Musique Autour du Ventoux ».

Alain Fauqueur


EMILIE
DUFOUR
INFIRMIERE DIPLOMEE D'ETAT
SOINS A DOMICILE OU AU CABINET
273 Avenue des Princes d'Orange
84340 Entrechaux
06 69 02 86 25


TOURNIAYRE PAYSAGE
Création et entretien de jardin
105 Chemin de la Pinieu - 84340 Entrechaux
Tourniayre.jardin@gmail.com
06 33 77 99 96
Tourniayre Paysage
Tourniayre.paysage


TAXI
DU TOULOURENC
ENTRECHAUX
VICTOIRE Cédric (EIRL)
385 chemin de Ste croix
84110 Vaison la romaine
0685552100
Taxidutoulourenc@aol.com
transport medicaux toutes caisses, gare, aéroport, tourisme


DE FIL EN CRIN
Couture et Tapisserie d'Ameublement
3 Rue des trois pélerins
84340 MALAUCENE
06 23 86 26 42
defilencrin@orange.fr
www.defilencrin.com
facebook
SANDRINE DONAT
Artisan


Audrey Coiffure
À DOMICILE
FEMME·HOMME·ENFANT
06 18 83 23 66


Electricité Générale et Industrielle
ELECTRO SYSTEMS
CANESTRARI Stephan
Automatisme de Portail
Alarmes
Interphonie, Portier, Vidéo
Installation et Dépannage
Les Remparts - 84340 MALAUCÈNE
E-mail : electrosystems@orange.fr 04 90 12 69 15


SL Jardin
CRÉATION ET ENTRETIEN
ÉLAGAGE - ABATTAGE - TAILLE
DÉBROUSSAILLAGE
ÉVACUATION DES VÉGÉTAUX
NACELLE / BROYEUR
DEVIS GRATUIT / DÉPLACEMENT TOUTES DISTANCES
Simon Lelièvre 06 58 84 75 83
sljardin@outlook.fr


DOMAINE
CHAMP-LONG
Jean-Christophe GELY
Vigneron Récoltant
1900 Chemin de Champ-Long
84340 ENTRECHAUX
Tél. +33 (0)4 90 46 01 58
domaine@champlong.fr
www.champlong.fr
VENTOUX - CÔTES DU RHÔNE
Vins de la Vallée du Rhône - Rhône Valley Wine


LOCATION DE BENNES
De 2 à 10 m³
PROS ET PARTICULIERS
DIB - GRAVATS - VÉGÉTAUX - MÉTAUX - ENCOMBRANTS - ÉPAVES
BENNE VÉGÉTAUX
BENNE À GRAVATS
BENNE À ENCOMBRANTS
DIB
6m³ 10m³
2m³
6m³
6m³ 10m³
EN PLUS DE LA LOCATION DE BENNES, NOUS VOUS PROPOSONS LE SERVICE DE CHARGEMENT POUR TRAITER AU MIEUX VOS DÉCHETS.
RÉCUPÉRATION FER ET MÉTAUX ET TOUS TYPES D'ÉPAVE
POSE ET DÉPOSE DE LA BENNE
DÉPLACEMENTS TOUTES DISTANCES
06 58 84 75 83
sljardin@outlook.fr

BOULANGERIE
PATISSERIE
ARTISANAL
VALENTIN
ENTRECHAUX
04 90 46 03 25

La Chaleur Provençale
STRAUB
Florian
POÊLES À BOIS / GRANULÉS
RAMONAGE
DÉPANNAGE
84340 ENTRECHAUX
06 75 71 89 92

Lecoeur Aurélien
Dépannage Électricité
aurelec84340@gmail.com
396 traverse des voconces
84340 ENTRECHAUX
0624535632
AURELEC

Olivia Bennani-Rungs
06 12 87 60 47
olivia.yogaenprovence@gmail.com
YOGA
-EN PROVENCE-
Cours sur Vaison la Romaine et Entrechaux


KCH VTC
Transferts Aéroport/Gare - Navettes Privées
Soirées - Évènements - Circuits touristiques
06.11.23.25.07
kchvtc84@gmail.com

Les Secrets de Lola
VENTE SUR PLACE
BISCUITERIE ARTISANALE DE TRADITION DEPUIS 1959
LAURENCE ALBANESI & MARC BOCCASSINI
885, chemin des Amarens - ZA - 84340 Entrechaux
Tél. 04 90 28 97 82
secretsdelola@gmail.com - www.secretsdelola.fr


uniquement sur RDV 0688887783
Ericka Bagnol
soin énergétique
Reiki
Magnétisme
Hypnose
102 chemin des sapes 84340 Entrechaux

mas oncle ernest
Vigneron Bio au pied du Mont Ventoux
mas oncle ernest
Lucie et Alexandre ROUX
325, chemin du rat collet blanc
84340 Entrechaux
Tél : +33 6 64 71 56 15


Diffusez votre annonce!

Comptes-rendus des conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2026 – COMPTE RENDU DE SÉANCE

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 14 Nombre de conseillers représentés : 1 Votants : 15

Étaient présents : Mme Barbara BLANC, Mme Anne-Marie CARTERON, M. Bastien COUSTON, Mme Christiane COUVREUR, M. Dominique FRANÇOIS, M. Philippe GUINTRAND, M. Ludovic LAGNEAU, Mme Catherine LECOEUR, Mme Lorène MEILLER, M. Thierry PASCAL, M. Johan POMEL, Mme Carla PORTAL, M. Alexandre ROUX, Mme Diane SOCKEEL
Absents excusés : M. Thomas PAULEAU a donné pouvoir à M. Alexandre ROUX
Secrétaire de séance : M. Philippe GUINTRAND

1/ Désignation du secrétaire de séance :
M. Philippe GUINTRAND est désigné secrétaire de séance.
2/ Validation du compte rendu de la séance du 9 avril 2026
Le compte rendu de la séance du 9 avril 2026 est validé.
3/ Décisions prises par le maire au titre de ses délégations
Le conseil municipal prend note des demandes de subventions réalisées par le maire au titre de ses délégations :

- 7 973,76 € sollicités soit 50 % auprès de la DRAC pour l'acquisition du fonds documentaire (total opération = 15 946,92 € HT)
- 11 410,52 € sollicités soit 40 % auprès de la DRAC pour l'acquisition de mobilier (total opération = 28 526,31 € HT)
- 1 026,91 € sollicités soit 50 % auprès de la DRAC pour l'acquisition de matériel informatique (total opération = 2 053,81 € HT)

4/ Approbation du règlement intérieur du conseil municipal
M. le maire propose l'adoption du règlement intérieur transmis avec la convocation.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopter son règlement intérieur.
5/ Attribution des marchés de travaux pour la construction du local du BMX
Il est proposé d'attribuer chaque lot comme précisés dans le tableau ci-dessous :

Lots	Estimation € HT	Nb d'offres	Proposition d'attribution	Montant de son offre HT
Lot 1 - VRD - Maçonnerie - Charpente - Enduit	101 500,00 €	8	VIAL FILS BATIMENT	100 671,99 €
Lot 2 - Platerie - Isolation - Menuiseries intérieures Peinture nettoyage	16 572,00 €	3	ZK ISO	13 788,50 €
Lot 3 - Revêtements de sol	8 000,00 €	1	CHEVALIER	7 968,00 €
Lot 4 - Menuiseries extérieures	16 700,00 €	8	ALU VAISON	16 695,00 €
Lot 5 - Serrurerie	4 000,00 €	1	VERSUS METAL	5 400,00 €
Lot 6 - Electricité	9 300,00 €	5	PROVENCE ELECTRICITE	9 262,45 €
Lot 7 - Plomberie	6 900,00 €	2	ANAYA CRUEIZE	6 260,00 €
Total	162 972,00 €			160 045,94 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'attribuer les marchés aux entreprises désignées dans le tableau ci-dessus.
6/ Choix du prestataire pour la réalisation d'une ouverture dans la salle du Presbytère
Monsieur le maire propose de réaliser une ouverture dans la salle du Presbytère, côté Jardins du Presbytère, et d'y installer une porte.

Pour la fabrication de la porte, il propose de confier les travaux à l'entreprise GROSJEAN dont le devis s'élève à 4 354,51 € HT. Pour les travaux de maçonnerie, il propose de confier les travaux à M. Eric PEYRE dont le devis s'élève à 3 035 € HT. Le montant total de l'opération s'élève à 7 389,51 € HT.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de confier à l'entreprise GROSJEAN la fabrication de la porte pour un montant de 4 354,51 € HT et de confier à M. Eric PEYRE les travaux de maçonnerie pour un montant de 3 035 € HT.

7/ Choix du prestataire pour la réalisation d'une fresque murale
Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de confier à la société Urban Art Agency la réalisation d'une fresque murale pour la somme de 10 000 € HT
8/ Crédit relais subvention – projet réhabilitation d'un bâtiment communal en médiathèque et logement
Le maire propose au conseil municipal de souscrire un crédit relais de 415 000 € sur une durée de 2 ans dans l'attente de l'encaissement des subventions relatives au projet.
Le maire propose de souscrire à l'offre du crédit agricole dont le détail est présenté ci-dessous :

Montant emprunté	415 000,00 €
Durée	2 ans
Taux fixe	3,59 %
Garantie	Cession de créances Daily notifiée
Frais de dossiers	0,10% du montant emprunté soit 415 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence un crédit relais dans l'attente de l'encaissement des subventions relatives au projet de réhabilitation d'un bâtiment communal en médiathèque et logement et dont les caractéristiques sont présentées ci-dessus.

9/ Crédit relais FCTVA – projet réhabilitation d'un bâtiment communal en médiathèque et logement
Le maire propose au conseil municipal de souscrire un crédit relais de 185 000 € sur une durée de 2 ans dans l'attente de l'encaissement du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) relatif au projet.
Le maire propose de souscrire à l'offre du crédit agricole dont le détail est présenté ci-dessous :

Montant emprunté	185 000,00 €
Durée	2 ans
Taux fixe	3,59 %
Garantie	Sans garantie
Frais de dossiers	0,10% du montant emprunté soit 185 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence un crédit relais dans l'attente de l'encaissement du FCTVA relatif au projet de réhabilitation d'un bâtiment communal en médiathèque et logement et dont les caractéristiques sont présentées ci-dessus.

10/ Acquisition de la parcelle D2402 située quartier le Plan à Entrechaux
Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'acquérir auprès de Mme Isabelle BLANC et M. Patrick BLANC, la parcelle D2402 d'une superficie de 1 004 m² au prix de 10€/m² soit 10 040 € (frais non compris et estimés à 2 200 €).

11/ Acquisition de la parcelle C1013 route de Champ Long
M. Dominique FRANÇOIS, intéressé par ce point, ne prend pas part au débat ni au vote.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'acquérir auprès de Mme Isabelle FRANÇOIS née BLANC et M. Patrick BLANC, la parcelle C1013 d'une superficie de 186 m² au prix de 10€/m² soit 1 860 € (frais non compris et estimés à 600 €).

12/ Acquisition de plein droit des biens vacants et sans maitre
Les relevés de comptes de propriété établis par les services cadastraux font apparaître diverses parcelles sur le territoire de la Commune, comme n'ayant pas de propriétaire connu. En 2023, la commune a ouvert une procédure

visant à vérifier la vacance de ces parcelles présumées sans maître, dans le but de les acquérir.
La commune n'ayant pas eu connaissance qu'un éventuel successible ait pris la qualité d'héritier des personnes suivantes, ces biens immobiliers reviennent de plein droit à la commune, à titre gratuit :
Madeleine Marie BAYLE / Georges CHATILLON / Charles BELIANDO / Jean GAMAY / Marcel GUILLOT / Laurent MINCKER / Louis PASCAL / André ROULPH / Renée Marie VAYSSE / Jean-Baptiste ZUNINO
Le conseil municipal, après avoir délibéré exerce ses droits en application des dispositions de l'article 713 du Code Civil.

13/ Intégration de parcelles dans la voirie communale
M. le maire précise qu'il convient d'intégrer dans la voirie communale les parcelles B 1756, B 1759, B 1762 et B 1783.
Avec l'intégration de la parcelle B1783, la Voie Communale 55 (VC55) désormais dénommée chemin du Rat Collet Blanc, a une longueur totale de 870m linéaires, de la VC23 à la VC21.
Avec l'intégration des parcelles B1756, B1759 et B1762, la VC 56 désormais dénommée chemin des Granges Brûlées, a une longueur totale de 1000 m linéaires de la VC2 à la VC55.
Par ailleurs, est créée la VC56 bis dénommée Barreau des Granges Brûlées d'une longueur de 65m linéaires et une VC56 ter dénommée barreau de Pied Roi d'une longueur de 45m.
M. le maire précise que le tableau de la voirie communale sera ainsi modifié.
Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte ces modifications.

14/ Servitude de passage au profit d'un tiers
Il est proposé de donner une servitude de passage au profit de M. Arthur SIVADON et Mme Aurélie VIAL sur la parcelle B1056 située chemin de l'ancienne voie ferrée, à proximité du parcours santé afin d'accéder à la maison située au n°1373 chemin de l'ancienne voie ferrée.
L'ensemble des frais seront à la charge de M. SIVADON et Mme VIAL.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise M. Arthur SIVADON et Mme Aurélie VIAL à bénéficier d'une servitude de passage sur la parcelle B1056 telle que décrite sur le plan joint.

15/ Désignation des membres de la CCID
Le conseil municipal doit proposer une liste de 24 contribuables en nombre doubles à partir de laquelle le directeur départemental des finances publiques désignera les commissaires.
Noms proposés :
L'ensemble du conseil municipal (hors le maire, membre de droit), soit 14 personnes ainsi que les personnes suivantes : Mme Marie-Josée CLEMENT / M. Géry KWITA / Mme Agnès TOURNIAYRE / M. Gaël BLANC / M. Jean Christophe GELY / M. Daniel GUILLET / Mme Isabelle FRANÇOIS / M. Philippe VAYSSE / Mme Aurélie BLANC / Mme Agnès GELY
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les 24 contribuables ci-dessus.

16/ Compte Epargne Temps
Le maire rappelle que les personnels territoriaux peuvent demander, sous certaines conditions, à bénéficier du report de certains jours de congé dans un compte épargne temps.
Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de mettre en place le compte épargne temps.

17/ Subvention aux associations
Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide d'attribuer une subvention de 150 € à la coopérative scolaire pou participer à l'édition d'un livre écrit par la classe de CM1-CM2.

18/ Questions diverses :
A- Compte rendu des travaux des commissions municipales et intercommunales
Le maire rend compte des réunions des différentes commissions communales qui ont eu lieu.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026 – COMPTE RENDU DE SÉANCE

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 14 Nombre de conseillers représentés : 1 Votants : 15

Étaient présents : M. Bastien COUSTON, Mme Anne-Marie CARTERON, Mme Christiane COUVREUR, M. Dominique FRANÇOIS, M. Philippe GUINTRAND, M. Ludovic LAGNEAU, Mme Catherine LECOEUR, Mme Lorène MEILLER, M. Thierry PASCAL, M. Thomas PAULEAU, M. Johan POMEL, Mme Carla PORTAL, M. Alexandre ROUX, Mme Diane SOCKEEL
Absents excusés : Mme Barbara BLANC a donné pouvoir à M. Alexandre ROUX
Secrétaire de séance : M. Philippe GUINTRAND

1ère séance : 18h30
Le conseil municipal a désigné les délégués qui pourront voter lors des élections sénatoriales du 26 septembre 2026 :

- délégués titulaires : Philippe GUINTRAND, Catherine LECOEUR, Johan POMEL
- délégués suppléants : Anne-Marie CARTERON, Thierry PASCAL, Carla PORTAL

2ème séance : 19h00

1/ Désignation du secrétaire de séance :
M. Philippe GUINTRAND est désigné secrétaire de séance.

2/ Validation du compte rendu de la séance du 30 avril 2026
Le compte rendu de la séance du 30 avril 2026 est validé.

3/ Décisions prises par le maire au titre de ses délégations
Le conseil municipal prend note des devis acceptés par le maire :

Objet	Prestataire	Montant HT	Montant TTC
Maitrise d'œuvre aménagements de sécurité sur les voiries communales	CEREG	4 133,00 €	4 960 €
Déplacement ballon d'eau chaude + adoucisseur cantine	ANAYA CRUEIZE	1 916,00 €	2 299,20 €
Nettoyeur Haute Pression	NYONS LOCATION TP	2 630,00 €	3 156,00 €
Nettoyage de tags	PHS Nettoyage	1 860,00 €	2 232,00 €
Remplacement tableau chemin de croix	Marion BOSC	2 160,00 €	2 592,00 €

4/ Désignation du correspondant défense
Le conseil municipal désigne Philippe GUINTRAND en tant que correspondant défense de la commune.

5/ Changement de dénomination d'une voie communale
Le maire propose de renommer une partie de la VC58 dîte chemin de Talès en chemin des abricotiers.
Il s'agit de la VC58, dans sa partie qui rejoint le chemin du Déves, sur un linéaire de 205m.
Le conseil municipal valide ces modifications de la voirie communale.

6/ Fonds de solidarité pour le logement
Le conseil municipal décide de participer au fonds de solidarité pour le logement pour l'année 2026 à hauteur de 505 €.

7/ Fonds d'aide aux jeunes
Le conseil municipal décide de participer au fonds d'aide aux jeunes pour l'année 2026 à hauteur de 200 €.

8/ Révision du montant de la Participation à l'Assainissement Collectif
En complément de la délibération 2026-24 du 9 avril 2026 fixant le tarif de 10€/m² pour les constructions nouvelles, il est proposé de fixer la Participation à l'Assainissement Collectif pour les constructions existantes modifiées ou réhabilitées à un montant de 650 €.
Le conseil municipal décide de fixer le montant de la Participation à l'Assainissement Collectif à 650 € pour les constructions existantes modifiées ou réhabilitées.

9/ Subventions aux associations
Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 300€ à l'association RANDO PASSION 84.

10/ Questions diverses :
B- Compte rendu des travaux des commissions municipales et intercommunales
Le maire rend compte des réunions des différentes commissions communales qui ont eu lieu :
- Domaine public / sécurité :
 - réflexions avec l'agence routière départementale sur la traversée du village et les entrées en agglomération
- Culture :
 - Réalisation d'une seconde fresque dans le village. Des maquettes seront proposées courant juillet 2026
- Bâtiments publics :
 - Les travaux relatifs à la médiathèque continuent. Le gros œuvre est terminé et la livraison est toujours prévue pour la fin d'année 2026.
 - Les travaux relatifs au local du BMX débuteront au mois de juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Entrechaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2026 – COMPTE RENDU DE SÉANCE

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 12 Nombre de conseillers représentés : 2 Votants : 14

Étaient présents : M. Bastien COUSTON, Mme Anne-Marie CARTERON, Mme Christiane COUVREUR, M. Dominique FRANÇOIS, M. Philippe GUINTRAND, Mme Catherine LECOEUR, Mme Lorène MEILLER, M. Thomas PAULEAU, M. Johan POMEL, Mme Carla PORTAL, M. Alexandre ROUX, Mme Diane SOCKEEL
Absents excusés : Mme Barbara BLANC a donné pouvoir à M. Dominique FRANÇOIS, M. Ludovic LAGNEAU a donné pouvoir à M. Alexandre ROUX
Absents : M. Thierry PASCAL
Secrétaire de séance : Mme Carla PORTAL

1/ Désignation du secrétaire de séance :
Mme Carla PORTAL est désignée secrétaire de séance.

2/ Validation du compte rendu des séances du 5 juin 2026
Le compte rendu des séances du 5 juin 2026 est validé.

3/ Décisions prises par le maire au titre de ses délégations
Le conseil municipal prend note des demandes de subventions réalisées par le maire :
- 10 000 € demandés après du SLL pour l'achat de mobilier pour la médiathèque.

M. le maire précise que la commune a reçu les subventions suivantes :
- Subvention CAF accordée pour menuiseries MAM : 13700€

- Subvention DRAC accordée pour :
 - Informatique : 1027 €
 - Fonds documentaire : 7973 €
 - Mobilier : 11410 €

4/ Choix du prestataire pour la fourniture et l'installation de mobilier pour la médiathèque

Monsieur le maire propose de confier à la société OBBO Design la fourniture, le montage et l'installation de mobilier spécialisé pour la médiathèque.

Cette prestation s'élève à 28 526,31 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de confier à la société OBBO Design la fourniture, le montage et l'installation de mobilier spécialisé pour la médiathèque, pour un montant de 28 526,31 € HT.

5/ Achat de fonds documentaire pour la nouvelle médiathèque

Monsieur le maire propose de compléter le fonds documentaire en vue du déménagement des collections vers la nouvelle médiathèque.

Il propose d'acheter des livres et documents pour un montant maximum de 15 444,17 € HT auprès de la librairie de Malaucène, ainsi que des jeux de société pour un montant maximum de 502,75 € HT auprès de l'atelier du jouet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'acheter des livres et documents pour un montant maximum de 15 444,17 € HT auprès de la librairie de Malaucène.
- Décide d'acheter des jeux de société pour un montant maximum de 502,75 € HT auprès de l'atelier du jouet.

6/ Demande de subvention au titre du fonds de concours auprès de la C.C. Vaison Ventoux

M. le maire propose de solliciter une subvention de 22 000 € auprès de la Communauté de Communes Vaison Ventoux dans le cadre du fonds de concours, pour le financement de travaux et matériel de voirie.

Le montant total de la dépense s'élève à 81 364,06 € HT. Le plan de financement est présenté ci-dessous :

Financeurs	Assiette(€ HT)	Taux	Subventions demandées
Conseil Départemental de Vaucluse - amendes de police	81 364,06 €	43,02%	35 000,00 €
C.C. Vaison Ventoux - fonds de concours	81 364,06 €	27,04%	22 000,00 €
Total des subventions demandées	81 364,06 €	70,06%	57 000,00 €
Autofinancement communal	81 364,06 €	29,94%	24 364,06 €
Montant total de l'opération (€ HT)			81 364,06 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, sollicite un fonds de concours à la Communauté de Communes Vaison Ventoux en vue de participer au financement de travaux et matériel de voirie, à hauteur de 22 000 €.

7/ Convention avec La Poste pour l'agence postale communale

La convention avec La Poste pour l'agence postale communale arrivera à échéance le 5 septembre 2026. Elle était d'une durée de 9 ans.

La Poste propose de signer une nouvelle convention pour une durée de 3 ans.

Chaque mois, La Poste reversera à la commune une indemnité de 1364 € (identique au montant actuel).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la convention avec La Poste relative à l'agence postale communale et autorise le maire à la signer.

8/ Modification de la régie cantine et centre de loisirs

Monsieur le Maire propose de modifier les tarifs de la cantine afin d'absorber une partie de la hausse du prix des repas facturée par le fournisseur. Les nouveaux tarifs sont précisés ci-dessous :

Tranche	Quotient familial	Tarif cantine ACTUELS	Nouveaux tarifs au 1er septembre 2026
Tranche 1	Quotient familial ≤ 305	1 €	1 €
Tranche 2	305 < Quotient familial ≤ 896	2,50 €	2,60 €
Tranche 3	Quotient familial > 896	3 €	3,10 €

Il propose également de modifier l'article 7 et 8 de l'acte constitutif de la régie relatifs au montant de l'encaisse et à la périodicité des versements.
Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve la modification de la régie cantine et centre de loisirs.

9/ Modification des tarifs des portages de repas
La commune a une convention avec le CCAS de Vaison la Romaine pour le portage de repas à domicile.
Le CCAS vient d'informer la commune d'une hausse de tarifs. Chaque repas sera désormais facturé 13€ à la commune d'Entrechaux.
Jusqu'à présent, la commune refacturait le prix du repas à l'usager.
Le maire de mettre en place les deux tarifs suivants :

- Personnes non imposables : 10 €
- Personnes imposables : 13 €

Le conseil municipal après avoir délibéré décide de mettre en place ces nouveaux tarifs à compter du 1er août 2026.

Messieurs Domonique FRANÇOIS et Philippe GUINTRAND quittent la séance.

10/ Créations de postes
Le conseil municipal après avoir délibéré, décide de créer :

- 1 poste de rédacteur territorial à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique territorial à temps non complet (69%). Pour ce second poste, il pourra être pourvu par un agent contractuel. La rémunération de ce poste se fera selon la grille indiciaire des adjoints techniques territoriaux.

11/ Subventions aux associations
Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- Décide d'attribuer une subvention de 200 € aux Jeunes Agriculteurs du canton de Vaison la Romaine.
- Décide d'attribuer une subvention de 160 € au RGM.

12/ Questions diverses :
a/ Commissions communales et intercommunales
Le maire fait un point sur l'avancement des différents travaux en cours :

- Les travaux du local du BMX sont en cours (phase actuelle = gros œuvre).
- Les travaux relatifs à la médiathèque sont toujours en cours également, la façade vient d'être terminée.
- Une partie des menuiseries a été remplacée à l'école (logement situé à l'étage).
- Les menuiseries de la MAM seront replacées pendant l'été.
- Les travaux de réaménagement de la cantine scolaire sont en cours.

b/ Rapport annuel du délégataire 2025 – assainissement collectif
Mme LECOEUR présente le Rapport Annuel du Délégataire 2025 relatif au service de l'assainissement collectif.

M. POMEL rend compte de l'entretien qu'il a eu avec une société de vidéosurveillance pour la mise en place de vidéosurveillance sur les points d'apports volontaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Entrechaux

Informations



La commune d'Entrechaux accompagne ses habitants pour bien vieillir chez soi.
MaPrimeAdapt' permet de financer :
• Douche sécurisée à la place d'une baignoire
•Monte-escalier
•Aménagements de sécurité

MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte



Renseignez-vous avant travaux pour connaître vos aides.

BIEN VIEILLIR À ENTRECHAUX

MaPrimeAdapt'

Adapter son logement pour rester chez soi

AIDE FINANCIÈRE :

• De 50% à 70% selon vos ressources

ACCOMPAGNEMENT SOLIHA Vaucluse :

Permanence en mairie – sur rendez-vous

À apporter :
• Votre dernier Avis d'imposition

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT VAUCLUSE

Entrechaux

Entrechaux agit pour le maintien à domicile en toute sécurité.

EMBELLISSONS ENSEMBLE ENTRECHAUX

Opération Façades – Avenue des Princes

AIDE FINANCIÈRE :

• 25 % du montant des travaux
• Jusqu'à 8 000 € de travaux
• Jusqu'à 2 500 € de subvention

Accompagnement : CAUE & SOLIHA

84 Vaucluse c|a.u.e

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT VAUCLUSE

Entrechaux

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de la mise en valeur de notre patrimoine, la commune d'Entrechaux lance une Opération Façades sur l'avenue des Princes

Vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans le périmètre concerné ? Profitez d'une aide financière pour rénover votre façade et contribuer à l'embellissement de notre village tout en préservant son identité provençale.

Pour connaître les conditions d'éligibilité et être accompagné dans votre projet, prenez rendez-vous auprès de la mairie.

Entrechaux

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Des aides pour améliorer votre habitat

Améliorez le confort de votre logement tout en réduisant vos dépenses énergétiques grâce aux dispositifs d'accompagnement existants.

LES TRAVAUX ÉLIGIBLES
Isolation des murs et des combles
Remplacement du chauffage
Installation d'une pompe à chaleur
Ventilation performante
Accompagnement personnalisé du projet

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?
Propriétaires occupants
Logements de plus de 15 ans
Sous conditions de ressources
Travaux réalisés par des entreprises qualifiées

BESOIN D'INFORMATIONS ?
Renseignez-vous auprès de votre mairie avant de démarrer vos travaux.

Votre accompagnateur SOLIHA VAUCLUSE vous accompagne à chaque étape :

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
VAUCLUSE

- Vérification de votre éligibilité
- Identification des aides mobilisables
- Montage du dossier
- Suivi de votre projet de rénovation

Accompagnement soumis aux conditions et modalités de l'ANAH.

Pour un habitat plus confortable, plus économe et mieux adapté aux enjeux de demain.



MAIRIE ENTRECHAUX
04 90 46 00 11
Appelez pour prendre rendez-vous

Prochaines dates :

7 octobre : CAUE

12 novembre CAUE et SOLIHA

9 décembre CAUE

État Civil

Si des personnes nées, mariées, ou décédées ne figurent pas, il ne s'agit pas d'un oubli.
Il est précisé que les noms communiqués ci-dessous sont uniquement ceux dont les actes sont retranscrits dans nos registres d'Etat Civil.

NAISSANCES

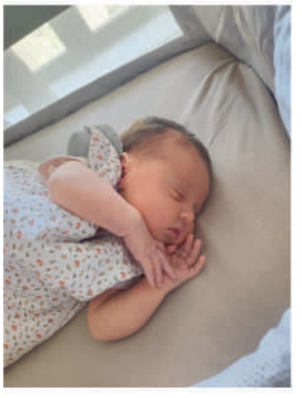
CLÉMENT MASSE Anouk
est née le 18.05.2026



PADILLA Lyna, Charly, Carmen
est née le 27.07.2026



MEILLER Joanie
est née le 30.07.2026



MARIAGES

GARRY Emma, Clotilde et PAULEAU Thomas, Stéphane, Louis
se sont mariés le 10 juillet 2026
BOULNOIS Carole, Michelle, Raymonde et VANEL Jean-Paul
se sont mariés le 21 juillet 2026



DÉCÈS

PEYRE Bastien, Maurice, Louis - 22 ans - est décédé le 27.07.2026 - à Vaison la Romaine
PEYRE Christophe, Lionel, Robert - 58 ans - est décédé le 23.08.2026 - à Entrechaux
PATOUILLARD Gérard, Louis, Claude - 76 ans - est décédé le 08.09.2026 - à Marseille

Inhumée dans le cimetière d'Entrechaux mais non domiciliés sur la commune :
ROUSSEL Marie, Antoinette, Monique veuve SARTRE - 105 ans -
est décédée le 04.08.2026 - à Malaucène



Agenda

La bibliothèque vous propose :

14 octobre à partir de 14h : club couture
18 novembre à partir de 14h : club couture
16 décembre à partir de 14h : club couture














L'ensemble Vocal Cant'Ouvèze
présente
CANT'OUVÈZE
"Opéra Follies"
Spectacle Musical
Entrechaux
8 novembre 2026 - 18 h
Nyons
11 novembre 2026 - 17 h
Grignan
22 novembre 2026 - 18 h
Buis les Baronnies
5 décembre 2026 - 18 h
Opéra Follies
Direction :
Christine Paillard
Mise en scène :
Fanny Giorgia
Piano :
Catherine Sternis
www.cantouveze.com

Commune
d'Entrechaux

Plan Local d'Urbanisme

CONCERTATION DE LA POPULATION

La commune d'Entrechaux
révise actuellement son PLU.

Dans le cadre de cette procédure, la commune organise une exposition publique qui se tiendra en mairie

du lundi 12 au
vendredi 30 octobre 2026,

aux jours et heures ouvrables
de la mairie.

Cette exposition publique a pour objectif de présenter à la population le diagnostic communal, le Projet d'aménagement et de Développement Durables, les pièces règlementaires du projet de PLU, ainsi que la justification des choix opérés.

Toute personne intéressée est invitée à venir consulter les documents mis à la disposition du public et à formuler ses remarques.

Aux Fleurs du Soleil
Claudie & Jean-Paul
Entrechaux "Le Plan"
et sur vos marchés de Provence
Toutes compositions florales
"Que du Bonheur !"
04 90 37 69 47 - 06 13 53 30 98
www.fleursdusoleil.florajet.com



Entreprise BLANCHARD Mickaël
Peinture intérieure - extérieure, papier peint, plâtrerie

04 90 37 20 65
Le Laquet - route de Malaucène - 84340 Entrechaux
Tél./Fax: 04 90 37 20 65 - Portable: 06 46 47 49 56

TMP COURBON GILLES
RENOVATION / MURS EN PIERRE
PETIT TERRASSEMENT
06 85 23 83 28
Tmp.courbon@outlook.fr

ENTRECHAUX


RAMONAGE
Agrément préfectoral
G.REYNAUD et S.SERRA
MULTI SERVICES
31 ans d'expérience
Tarif 2023
Cheminée à bois 65 € - Ch chaudière + tuyau 70 €
Tél : 04 90 62 05 39 Mob : 06 32 16 88 52

Franck DELAYE
PLOMBERIE
Zinguerie
Solaire
Pompe à Chaleur
04.90.62.72.19 / 06.68.03.92.79
84340 Malaucène

Ganichot
Philippe
Artisan
Carreleur

SAS BAUME MAÇONNERIE
// Charpente - Couverture - Maçonnerie Général - Piscine //

725 chemin de la folie, 84340 Entrechaux 06 81 26 54 42 baume.cedric.2989@gmail.com

Côté Ventoux immobilier

Un partenaire de qualité pour vous accompagner dans la réussite de votre projet immobilier...

04 90 62 72 95 - contact@cote-ventoux-immobilier.fr



Votre contact local



Vincent Benoit
06 65 20 87 78



vigneron independant



JEROME BENOIT
LE MAS DES FLAUZIERES
1131 ROUTE DE VAISON LA ROMAINE
84340 ENTRECHAUX

VIGNERON-INDEPENDANT EN GIGONDAS, VACQUEYRAS, SEGURET, COTES DU RHONE VILLAGE, ET VENTOUX

TEL: + 33 (0)4 90 46 00 08 MOBILE: + 33 (0)6 12 69 82 90
EMAIL: lemasdesflauzieres@gmail.com SITE: www.lemasdesflauzieres.com

Ouverture du caveau: de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h du lundi au samedi du 01 Mai au 30 Septembre
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h du lundi au Vendredi du 01 Octobre au 30 Avril
fermeture les jours fériés et le dimanche

ALUVAISON
MENUISERIES - VERANDAS

PVC ALU BOIS
MENUISERIES
Des solutions pour votre habitation



ALUVAISON
MENUISERIES - VERANDAS

ZA Les Écluses 2
84110 VAISON-LA-ROMAINE

Horaires d'ouverture
Du lundi au jeudi :
8h00 – 17h30
Vendredi :
8h00 – 16h30